

Réglement du jeu concours

Tirage au sort «Sarmentelles 2022»

1 : Désignation de l'organisateur

La société Courant, fabricant Gaines, Tubes et Grillages, 241, route de Dommartin – 01570 Manziat, organise un jeu concours ayant pour intitulé «Sarmentelles 2022»

2 : Règles du jeu

La société Courant propose aux clients de ses partenaires distributeurs de participer à un tirage au sort qui aura lieu le 5 Octobre 2022. Le jeu concours couvrira la période du 1er Mars au 30 Septembre 2022.

Ce jeu concours est donc réservé à des clients professionnels achetant du matériel Courant chez un négoce professionnel.

3 : Mode de tirage

Tous les bulletins de participation récoltés au cours de nos animations commerciales seront validés par le service marketing Courant (coordonnées complètes – fiche de renseignement dûment complétée) et saisis sur un fichier Excel. Les participations directement saisies sur internet seront recopiées sur le même fichier Excel.

Un numéro d'enregistrement sera affecté à chaque participant à ce jeu-concours.

A partir de ces enregistrements, la direction Courant lancera à 10 reprises un mini-programme Excel utilisant la fonction « Alea » : générant ainsi aléatoirement 10 numéros d'enregistrement.

Les 10 vainqueurs porteront donc les numéros d'enregistrement désignés aléatoirement par le programme informatique.

4 : Les personnes autorisées à participer

Sont autorisés à participer les clients de nos distributeurs professionnels ayant acheté du matériel Courant au travers une opération promotionnelle organisée par Courant. Pour être valide le bulletin doit indiquer clairement l'opération commerciale à laquelle a participé le client installateur.

5 : Les lots à gagner et leur valeur

Le tirage au sort désignera 10 vainqueurs.

Le lot concerne une invitation valable pour 2 personnes pour participer aux fêtes des Sarmentelles à Beaujeu le 16/11/2022.

L'invitation comprend :

- La prise en charge à la gare SNCF de Mâcon Ville ou Mâcon Loche, ou l'Aéroport de Lyon Saint Exupéry
- Le restaurant le mercredi 16/11/2022 pour 2 personnes
- Les déplacements en car ou en voiture
- La Nuit d'hôtel au Panaroma 360° pour 1 chambre lits simples ou lit double
- La soirée prestige sous chapiteau à Beaujeu

Ne comprend pas :

- le transport pour se rendre aux lieux de récupération : gare sncf ou aéroport
- Les suppléments pour consommation personnelle

Cette invitation duo à une valeur d'environ 1000€.

6 : Avertissement des gagnants

Le service marketing Courant diffusera sur le site la liste des 10 Gagnants. Chaque gagnant sera contacté directement pour être prévenu de son gain et pour organiser sa venue sur site.

7 : Frais de participation

Aucun frais de participation n'est demandé pour participer à notre jeu-concours. Seul est exigé la participation à une action promotionnelle organisée par Courant.

8 : Protection des données personnelles

Pour prendre en compte la loi LCEN – Loi de confiance dans l'économie numérique, selon laquelle il est obligatoire d'obtenir le consentement préalable du participant à l'utilisation de ses données à des fins de prospection, nous avons indiqué une case à cocher sur le bulletin de participation. Si cette case n'est pas remplie, les données du participant seront détruites après le tirage au sort.

9 : Règlement

Ce règlement est visible sur notre site, sur les bulletins de participation et est disponible sur simple demande au service marketing Courant.

Règlement déposé auprès de Maître Max Cheuzeville, huissier de justice AHRES